

BACS A ORDURES MENAGERES (POUBELLES)

Acquisition/remplacement/réparation

- pour les ordures ménagères Particulier
 pour le tri sélectif (à couvercle jaune) Professionnel

Nom _____

Prénom _____

Adresse complète _____

Commune _____

☎ _____ / _____ / _____ / _____ / _____

☎ _____ / _____ / _____ / _____ / _____

Motif de l'intervention :

- Acquisition d'une poubelle
 Remplacement vol, joindre le récépissé de la déclaration
 Remplacement cassé
 Réparation pièces détachées (couvercle ou roue)
 Autre :

Nombre de personne(s) au foyer :

1 2 3 4 5 6 autres _____

Nombre de collecte(s) par semaine :

1 2 3 4 5 6 7

Merci de remplir ce formulaire avec le plus grand soin.
Pour tout renseignement, nous consulter au 04.90.57.46.15

Date :

Signature :



QUE FAIRE DANS LES CAS SUIVANTS ?

Vous n'avez pas encore de poubelle :

Transmettez votre demande en complétant et renvoyant la fiche de renseignements (recto) au service Déchets d'AgglopoLe Provence ou par téléphone au 04 90 57 46 15.

Votre poubelle sera livrée à domicile dans la semaine suivant la réception de la demande.

Votre poubelle a été volée :

- Effectuez une déclaration de vol au commissariat de police ou à la gendarmerie.
- Déposez la déclaration en Mairie ou la transmettez au service Déchets d'AgglopoLe Provence.
- Effectuez la demande d'une nouvelle poubelle en complétant et renvoyant la fiche de renseignements (recto) au service Déchets d'AgglopoLe Provence ou par téléphone au 04 90 57 46 15.

Votre nouvelle poubelle sera livrée à votre domicile, dans la semaine suivant la réception de la demande.

Votre poubelle a brûlé :

Effectuez la demande d'une nouvelle poubelle en complétant et renvoyant la fiche de renseignements (recto) au service Déchets d'AgglopoLe Provence ou par téléphone au 04 90 57 46 15.

La poubelle brûlée vous sera enlevée et les lieux seront nettoyés.

Votre nouvelle poubelle sera livrée à votre domicile, dans la semaine suivant la réception de la demande.

Votre poubelle est cassée, il lui manque un élément... :

Transmettez la demande de réparation/remplacement en complétant et renvoyant la fiche de renseignements (recto) au service Déchets d'AgglopoLe Provence ou par téléphone au 04 90 57 46 15.

Votre poubelle sera réparée ou remplacée dans la semaine suivant la réception de la demande.

Ce formulaire est à votre disposition à l'accueil de votre Mairie et aux antennes d'AgglopoLe Provence.